

## Rapport annuel

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES ASPRES

# Prix & Qualité

service de l'eau potable

## DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2019 présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE  
2019

Document établi le 01/09/2020

Approuvé par le Conseil Communautaire le  
15/09/2020

# Sommaire

■	<b>CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC.....</b>	<b>3</b>
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE .....	3
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE .....	3
■	PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE.....	4
■	RESSOURCES EN EAU .....	5
■	NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	6
■	VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS.....	7
■	LONGUEUR DU RESEAU .....	7
■	<b>TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC .....</b>	<b>8</b>
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR .....	8
■	<b>PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE.....</b>	<b>8</b>
■	LE PRIX DE L'EAU TARIF HORS REDEVANCE DE POLLUTION DOMESTIQUE .....	10
■	LE PRIX DE L'EAU .....	11
■	RECETTES D'EXPLOITATION : .....	12
■	<b>LES OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT.....</b>	<b>13</b>
■	<b>LES OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT DANS LE CADRE DU PROGRAMME CONTRACTUEL.....</b>	<b>13</b>
■	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE.....</b>	<b>16</b>
■	QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE .....	16
■	PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU .....	16
■	CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU .....	18
■	PERFORMANCE DU RESEAU .....	19
■	RENOUVELLEMENT DES RESEAUX.....	19
■	<b>FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE .....</b>	<b>20</b>
■	TRAVAUX ENGAGÉS AU COURS DE L'EXERCICE : 2019 .....	20
■	ÉTAT DE LA DETTE.....	21
■	AMORTISSEMENTS REALISES .....	21
■	PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE .....	22
■	<b>AUTRES.....</b>	<b>23</b>
■	MONTANTS NON RECOUVRÉS.....	23
■	<b>PRIX GLOBAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT .....</b>	<b>24</b>

# ■ Caractérisation technique du service public de l'eau potable

## ■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES regroupe les communes de BANYULS-DELS-ASPRES, BROUILLA, CAIXAS, CALMEILLES, CAMELAS, CASTELNOU, FOURQUES, LLAURO, MONTAURIOL, OMS, PASSA, SAINTE-COLOMBE-DE-LA-COMMANDERIE, SAINT-JEAN-LASSEILLE, TERRATS, THUIR, TORDERES, TRESSERRE, TROUILLAS et VILLEMOLAQUE.

Les communes concernées par la compétence eau potable sont les suivantes : BANYULS-DELS-ASPRES, BROUILLA, CAIXAS, CALMEILLES, CAMELAS, CASTELNOU, FOURQUES, LLAURO, MONTAURIOL, OMS, PASSA, SAINTE-COLOMBE-DE-LA-COMMANDERIE, SAINT-JEAN-LASSEILLE, TERRATS, THUIR, TORDERES, TRESSERRE, TROUILLAS et VILLEMOLAQUE.

Par convention avec les communes ou établissements publics compétents, la Communauté de Communes fournit l'eau potable en totalité à Llupia, et en secours/complément à Ponteilla, Ortaffa et Taillet.

En 2018 la Communauté de Communes des Aspres compte une population totale de 21 349 habitants (1er janvier 2019 - base INSEE).

## ■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service public de l'eau potable de la Communauté de communes des ASPRES est délégué à SAUR dans le cadre d'une Délégation de Service Public. Le contrat, signé à la date du 1er janvier 2017, pour une durée de 6 ans, arrivera à échéance le 31 décembre 2022.

■ **PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE**

Les prestations confiées à la société SAUR sont les suivantes :

<b>Gestion du service</b>	Application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
<b>Gestion des abonnés</b>	accueil des usagers, facturation, traitement des demandes et réclamations des abonnés
<b>Mise en service</b>	des branchements, des installations.
<b>Entretien</b>	accessoires de génie-civil, de l'ensemble des ouvrages, des branchements, des canalisations, des compteurs, des équipements électromécaniques, du génie civil, espaces verts, systèmes de télégestion et de télésurveillance.
<b>Renouvellement</b>	accessoires de génie-civil, accessoires des canalisations, canalisations < 6 m, des branchements, des compteurs, des équipements électromécaniques.

La collectivité prend en charge :

<b>Travaux</b>	Renforcement, modification ou construction des réseaux et des équipements publics d'eau potable (forages, stations de surpression,....)
<b>Renouvellement</b>	Du génie-civil, des accessoires des canalisations, des canalisations > 6 m, des branchements dans le cadre des travaux de renouvellement de canalisations réalisés par la collectivité, du génie civil, espaces verts.
<b>Entretien</b>	Entretien des voiries d'intérêt communautaires (accès aux ouvrages)

■ **RESSOURCES EN EAU**

Envoyé en préfecture le 22/09/2020  
Reçu en préfecture le 22/09/2020  
Affiché le  
ID : 066-246600449-20200915-107\_20RPT\_AEP-DE

● *Points de prélèvement*

Ouvrage	Débit nominal [m³/h]	Prélèvement 2017 [m³]	Prélèvement 2018 [m³]	Prélèvement 2019 [m³]	Variation 2018/2019	Observations
Forage SALITA EST BANYULS-DELS-ASPRES Prélèvement en nappe souterraine	30	101 517	104 766	101 037	-3,56%	
Forage pont d'Albiac BROUILLA Prélèvement en nappe souterraine	40	148 273	149 355	140 744	-5,77%	
Forage Can Malet CAIXAS Prélèvement en nappe souterraine	2	2 537	2 870	2 826	-1,53%	
Forage Fontcouverte CAIXAS Prélèvement en nappe souterraine	2	614	917	810	-11,67%	
Forage FOURQUES – la Clave Prélèvement en nappe souterraine	90	291 074	295 154	332 812	+12,76%	
Forage CHATEAU D'EAU TERRATS Prélèvement en nappe souterraine	48	56 581	52 138	134 309	+157,60%	
Forage CANTERRANE TERRATS Prélèvement en nappe souterraine	120	405 176	443 545	388 000	-12,52%	
Forage et PUIITS MAS RIPOLL THUIR Prélèvement en nappe souterraine	232	547 595	539 781	438 744	-18,72%	
Forages 1 et 2 CAUSSE LAVOIR THUIR Prélèvement en nappe souterraine	270	526 639	518 338	428 212	-17,39%	
Forage PLA D'AMONT TROUILLAS Prélèvement en nappe souterraine	57,8	229 720	213 224	118 778	-44,29%	
<b>Total des prélèvements [m³]</b>		<b>2 309 726</b>	<b>2 320 088</b>	<b>2 086 272</b>	<b>-10,08%</b>	

• **Volumes produits**

Ouvrage	Débit nominal [m³/h]	Prélèvement 2017 [m³]	Prélèvement 2018 [m³]	Prélèvement 2019 [m³]	Variation 2018/2019	Observations
Forage SALITA EST BANYULS-DELS-ASPRES Prélèvement en nappe souterraine	30	101 517	104 766	101 037	-3,56%	
Forage pont d'Albiac BROUILLA Prélèvement en nappe souterraine	40	148 273	149 355	140 744	-5,77%	
Forage Can Malet CAIXAS Prélèvement en nappe souterraine	2	2 537	2 870	2 826	-1,53%	
Forage Fontcouverte CAIXAS Prélèvement en nappe souterraine	2	614	917	810	-11,67%	
Forage FOURQUES – la Clave Prélèvement en nappe souterraine	90	291 074	295 154	332 812	+12,76%	
Forage CHATEAU D'EAU TERRATS Prélèvement en nappe souterraine	48	56 581	52 138	134 309	+157,60%	
Forage CANTERRANE TERRATS Prélèvement en nappe souterraine	120	405 176	443 545	388 000	-12,52%	
Forage et PUIITS MAS RIPOLL THUIR Prélèvement en nappe souterraine	232	547 595	539 781	438 744	-18,72%	
Forages 1 et 2 CAUSSE LAVOIR THUIR Prélèvement en nappe souterraine	270	526 639	518 338	428 212	-17,39%	
Forage PLA D'AMONT TROUILLAS Prélèvement en nappe souterraine	57,8	229 720	213 224	118 778	-44,29%	
<b>Total des prélèvements [m³]</b>		<b>2 309 726</b>	<b>2 320 088</b>	<b>2 086 272</b>	<b>-10,08%</b>	

■ **NOMBRE D'ABONNEMENTS**

Abonnements	2017	2018	2019	Variation 2018/2019
Nombre d'abonnements domestiques	11 264	11 541	11 781	+2,08%
Nombre d'abonnements non domestiques				
<b>Nombre total d'abonnements</b>	<b>11 264</b>	<b>11 541</b>	<b>11 781</b>	<b>+2,08%</b>

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement.

## ■ VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS

Volumes [m³]	2017	2018	2019	Variation 2018/2019
Volume produit	2 310 899	2 320 088	2 094 994	-9,70%
Volume importé	0	0	0	-
Volume exporté	116 959	122 423	128 840	5,24%
<b>Volume mis en distribution</b>	<b>2 203 053*</b>	<b>2 200 425*</b>	<b>2 031 800*</b>	<b>-7,66%</b>
Volume vendu aux abonnés domestiques	1 299 090	1 208 901	1 213 239	+0,36%
Volume vendu aux abonnés non domestiques	0	0	0	-
<b>Volume total vendu aux abonnés</b>	<b>1 299 090</b>	<b>1 208 901</b>	<b>1 213 239</b>	<b>+0,36%</b>
Volume vente en gros à Llupia	110 503	120 052	119 930	-0,10%
Volume de secours desservi à Ponteilla	184	47	144	+206,38%
Volume vente en gros à Taillet	4 754	1 176	582	-50,51%
Volume de secours desservi à Ortaffa	1 498	1 148	1 077	-6,18%

\*volume mis en distribution sur l'année civile

La consommation moyenne par abonnement domestique est de : 103 m³ par an, Elle était de 105 m³ en 2018 et 115 m³ en 2017.

Période de relève : La période de relève moyenne a eu une durée de 365 jours.

Les volumes de la consommation domestiques ont été ramenés à l'année civile.

### ● *Détail des exportations d'eau*

Export vers	Exporté en 2017 [m³]	Exporté en 2018 [m³]	Exporté en 2019 [m³]
ORTAFFA	1 498	1 148	1 077
TAILLET	4 754	1 176	582
LLUPIA	110 503	120 052	119 930
PONTEILLA	184	47	144
<b>Volume total exporté</b>	<b>116 939</b>	<b>122 423</b>	<b>121 733</b>

## ■ LONGUEUR DU RESEAU

	2017	2018	2019	Variation %
Linéaire du réseau hors branchements en km	319,27	318,14	318,52	+0,12%

# ■ Tarification et recettes du service public de l'eau potable

## ■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant **la part collectivité**.  
Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Date de la délibération	Objet
08/12/2016 Pour application au 01/01/2017	Prix de l'eau, parts fixes et variables, fixées à : - Part fixe : 30,50 € HT/an - Part variable : 0,55 € HT/m <sup>3</sup>
13/12/2017 Pour application au 01/01/2018	Prix de l'eau, parts fixes et variables, fixées à : - Part fixe : 30,50 € HT/an - Part variable : 0,57 € HT/m <sup>3</sup>
13/12/2018 Pour application au 01/01/2019	Prix de l'eau, parts fixes et variables, fixées à : - Part fixe : 30,50 € HT/an - Part variable : 0,59 € HT/m <sup>3</sup>
12/12/2019 Pour application au 01/01/2020	Prix de l'eau, parts fixes et variables, fixées à : - Part fixe : 32,00 € HT/an - Part variable : 0,64 € HT/m <sup>3</sup>

Les tarifs concernant les parts de **la société SAUR** sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient dont le calcul est défini au contrat,  
Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés,  
Le service est assujéti à la TVA au taux de 5,5%.

*NB : Au 1er janvier 2017 est entré en vigueur le contrat de délégation du service public avec la société SAUR ; les tarifs, applicables en 2017, ont été restructurés, ils ont conduit à une augmentation de 3,49% de la part exploitation, sur la base de la facture 120m<sup>3</sup>, par rapport aux tarifs du 1<sup>er</sup> janvier 2016.*

## ■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement, Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé, Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

- *Redevance de pollution domestique par commune*

La redevance de pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau, Son montant, en € par m<sup>3</sup>, est calculé chaque année par l'agence de l'eau, Elle peut varier selon les communes du service.

	1 <sup>er</sup> janv 2017	1 <sup>er</sup> janv 2018	1 <sup>er</sup> janv 2019	1 <sup>er</sup> janv 2020
BANYULS-DELS-ASPRES	0,290	0,290	0,270	0,270
BROUILLA	0,290	0,290	0,270	0,270
CAIXAS	0,290	0,290	0,270	0,270
CALMEILLES	0,290	0,290	0,270	0,270
CAMELAS	0,290	0,290	0,270	0,270
CASTELNOU	0,290	0,290	0,270	0,270
FOURQUES	0,290	0,290	0,270	0,270
LLAURO	0,290	0,290	0,270	0,270
MONTAURIOL	0,290	0,290	0,270	0,270
OMS	0,290	0,290	0,270	0,270
PASSA	0,290	0,290	0,270	0,270
SAINTE-COLOMBE-DE-LA-COMMANDERIE	0,290	0,290	0,270	0,270
SAINTE-JEAN-LASSEILLE	0,290	0,290	0,270	0,270
TERRATS	0,290	0,290	0,270	0,270
THUIR	0,290	0,290	0,270	0,270
TORDERES	0,290	0,290	0,270	0,270
TRESSERRE	0,290	0,290	0,270	0,270
TROUILLAS	0,290	0,290	0,270	0,270
VILLEMOLAQUE	0,290	0,290	0,270	0,270

- *Redevance pour prélèvement sur la ressource*

Chaque année, une redevance pour prélèvement sur la ressource est adressée à la compagnie fermière par l'agence de l'eau ; Le calcul de cette redevance est notamment assis sur les volumes prélevés, Le montant de cette taxe constitue une charge pour le délégataire qui la collecte donc sur la facture d'eau,

Le montant collecté par le délégataire est indiqué dans son rapport annuel ; il est fixé pour l'année 2020 à : **0,12€/m<sup>3</sup> (+0,01€/m<sup>3</sup>)**

N,B, : en conséquence, plus le rendement de réseau sera bon, plus le volume prélevé sera faible et plus le montant de la redevance sera faible également,

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES ASPRES

EAU POTABLE

2020

## ■ LE PRIX DE L'EAU Tarif hors redevance de pollution domestique

### ● Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 <sup>er</sup> janv 2017	1 <sup>er</sup> janv 2018	1 <sup>er</sup> janv 2019	1 <sup>er</sup> janv 2020	Variation %
<b>Part de l'exploitant</b> Part Fixe [€ HT/année]	Abonnement ordinaire *	35,00	35,16	36,03	36,86	+2,30
	Abonnement Diam > 60 mm	210,00	210,94	216,19	221,16	+2,30
	Abonnement Diam 40 à 60 mm	87,50	87,89	90,08	92,15	+2,30
	Abonnement Diam 15 à 30 mm	35,00	35,16	36,03	36,86	+2,30
	Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ] (tranches en m <sup>3</sup> /an)	N° 1 (0 à 10 m <sup>3</sup> )	0,0662	0,0665	0,0682	0,0697
	N° 2 (11 à 100 m <sup>3</sup> )	0,6620	0,6649	0,6815	0,6972	+2,30
	N° 3 (121 à 250 m <sup>3</sup> )	0,8275	0,8312	0,8519	0,8715	+2,30
	N° 4 (au-delà de 250 m <sup>3</sup> )	0,9930	0,9974	1,0223	1,0458	+2,30
<b>Part de la collectivité</b> Part Fixe [€ HT/année]	Abonnement ordinaire *	30,5	30,5	30,5	32,0	+4,92
	Abonnement Diam > 60 mm	30,5	30,5	30,5	32,0	+4,92
	Abonnement Diam 40 à 60 mm	30,5	30,5	30,5	32,0	+4,92
	Abonnement Diam 15 à 30 mm	30,5	30,5	30,5	32,0	+4,92
	Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ] (tranches en m <sup>3</sup> /an)	N° 1 (0 à 10 m <sup>3</sup> )	0,55	0,57	0,59	0,64
	N° 2 (11 à 120 m <sup>3</sup> )	0,55	0,57	0,59	0,64	+8,47
	N° 3 (121 à 250 m <sup>3</sup> )	0,55	0,57	0,59	0,64	+8,47
	N° 4 (au-delà de 250 m <sup>3</sup> )	0,55	0,57	0,59	0,64	+8,47
<b>Redevances et taxes</b>	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m <sup>3</sup> ]	0,110	0,110	0,111	0,120	+8,11
	TVA	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	0

\* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>

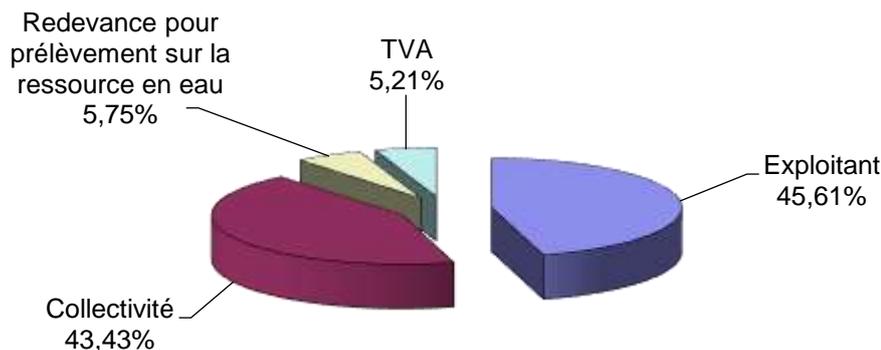
### ● Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

	1 <sup>er</sup> janv 2017	1 <sup>er</sup> janv 2018	1 <sup>er</sup> janv 2019	1 <sup>er</sup> janv 2020	Variation %
Exploitant	108,482	108,964	111,677	114,249	+2,303
Collectivité	96,500	98,900	101,300	108,800	+7,404
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	13,200	13,200	13,320	14,400	+8,108
TVA	12,000	12,159	12,446	13,060	+4,928
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>230,18</b>	<b>233,22</b>	<b>238,74</b>	<b>250,51</b>	<b>+4,928</b>

<b>Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)</b>
+ 4,93%

Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :1,918 €/m<sup>3</sup> pour 20171,944 €/m<sup>3</sup> pour 20181,990 €/m<sup>3</sup> pour 20192,088 €/m<sup>3</sup> pour 2020

### Répartition au 1er janvier 2020



## COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES

EAU POTABLE

2020

## ■ LE PRIX DE L'EAU

## ● Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 <sup>er</sup> janv 2017	1 <sup>er</sup> janv 2018	1 <sup>er</sup> janv 2019	1 <sup>er</sup> janv 2020	Variation %
<b>Part de l'exploitant</b> Part Fixe [€ HT/année]	Abonnement ordinaire *	35,00	35,16	36,03	36,86	+2,30
	Abonnement Diam > 60 mm	210,00	210,94	216,19	221,16	+2,30
	Abonnement Diam 40 à 60 mm	87,50	87,89	90,08	92,15	+2,30
	Abonnement Diam 15 à 30 mm	35,00	35,16	36,03	36,86	+2,30
	Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ] (tranches en m <sup>3</sup> /an)					
	N° 1 (0 à 10 m <sup>3</sup> )	0,0662	0,0665	0,0682	0,0697	+2,30
	N° 2 (11 à 100 m <sup>3</sup> )	0,6620	0,6649	0,6815	0,6972	+2,30
	N° 3 (121 à 250 m <sup>3</sup> )	0,8275	0,8312	0,8519	0,8715	+2,30
	N° 4 (au-delà de 250 m <sup>3</sup> )	0,9930	0,9974	1,0223	1,0458	+2,30
<b>Part de la collectivité</b> Part Fixe [€ HT/année]	Abonnement ordinaire *	30,5	30,5	30,5	32,0	+4,92
	Abonnement Diam > 60 mm	30,5	30,5	30,5	32,0	+4,92
	Abonnement Diam 40 à 60 mm	30,5	30,5	30,5	32,0	+4,92
	Abonnement Diam 15 à 30 mm	30,5	30,5	30,5	32,0	+4,92
	Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ] (tranches en m <sup>3</sup> /an)					
	N° 1 (0 à 10 m <sup>3</sup> )	0,55	0,57	0,59	0,64	+8,47
	N° 2 (11 à 120 m <sup>3</sup> )	0,55	0,57	0,59	0,64	+8,47
	N° 3 (121 à 250 m <sup>3</sup> )	0,55	0,57	0,59	0,64	+8,47
	N° 4 (au-delà de 250 m <sup>3</sup> )	0,55	0,57	0,59	0,64	+8,47
<b>Redevances et taxes</b>	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m <sup>3</sup> ]	0,110	0,110	0,111	0,120	+8,11
	Redevance de pollution domestique	0,290	0,290	0,270	0,270	0
	TVA	5,5 %	5,5 %	5,50%	5,50%	0

\* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>● Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

	1 <sup>er</sup> janv, 2017	1 <sup>er</sup> janv, 2018	1 <sup>er</sup> janv 2019	1 <sup>er</sup> janv 2020	Variation %
Exploitant	108,482	108,964	111,677	114,249	+2,303
Collectivité	96,500	98,900	101,3	108,8	+7,404
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	13,200	13,200	13,32	14,4	+8,108
Redevance de pollution domestique	34,80	34,80	32,40	32,40	0,000
TVA	13,91	14,07	14,23	14,84	+4,311
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>266,90</b>	<b>269,94</b>	<b>272,93</b>	<b>284,69</b>	<b>+4,311</b>

<b>Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)</b>
+4,31 %

Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

2,224

€/ m<sup>3</sup> pour 2017

2,250

€/ m<sup>3</sup> pour 2018

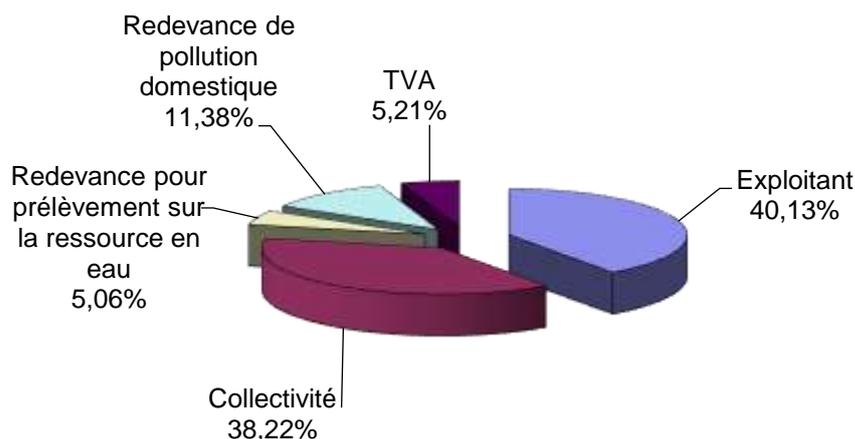
2,274

€/ m<sup>3</sup> pour 2019

2,372

€/ m<sup>3</sup> pour 2020

## Répartition au 1er janvier 2020



■ **RECETTES D'EXPLOITATION :**

● *Recettes de la collectivité*

	2017	2018	2019	Variation
Recettes vente d'eau domestiques	1 345 898,81	1 092 900,76	1 081 264,62	-1,06%
<b>Total recettes de vente d'eau</b>	<b>1 345 898,81</b>	<b>1 092 900,76</b>	<b>1 081 264,62</b>	<b>-1,06%</b>

Recettes liées aux travaux (subv. et participat°)	118 966,40	0	232 391,61	
TVA sur travaux	Budget HT	Budget HT	-	
Solde TVA antérieur		11 041,29		

<b>Total des recettes</b>	<b>1 464 865,21</b>	<b>1 103 942,05</b>	<b>1 313 656,23</b>	<b>+19,00%</b>
---------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	----------------

● *Recettes de l'exploitant*

	2017	2018	2019	Variation
Recettes de vente d'eau				
Recettes vente d'eau domestiques	1 235 688,81	1 265 964,88	1 287 878,98	+1,73%
<b>Total recettes de vente d'eau</b>	<b>1 235 688,81</b>	<b>1 265 964,88</b>	<b>1 287 878,98</b>	<b>+1,73%</b>

# ■ LES OPERATIONS DE RENOUELEMENT

## ■ LES OPERATIONS DE RENOUELEMENT DANS LE CADRE DU PROGRAMME CONTRACTUEL

Un Programme Contractuel du Renouvellement correspond à un engagement du Délégitaire à réaliser un programme prédéterminé d'opérations de renouvellement. Une dotation annuelle lissée a été établie à partir d'un planning prévisionnel détaillé des opérations de renouvellement.

Le montant des opérations réalisées correspond à l'affectation de la dépense au Programme Contractuel. Le tableau de suivi comprend l'ensemble des années depuis l'origine du contrat jusqu'à l'exercice actuel, et notamment le solde du Programme à date.

- *Bilan financier du Programme*

Dotations non actualisées du programme au : 31/12/2019	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total (€)
<b>Dotations (€)</b>	114 524	114 524	114 524	114 524	114 524	114 524	<b>687 144</b>

Coefficients du programme au : 31/12/2019	2017	2018	2019
<b>Dernier coefficient connu de la dotation</b>	1,000000	1,011415	1,039901
<b>Dernier coefficient connu de report de solde</b>	1,000000	1,000000	1,000000

Bilan financier du programme au : 31/12/2019	2017	2018	2019	2020	Total (€)
<b>Dotation actualisée (€)</b>	114 524	115 831	119 094	0	<b>349 449</b>
<b>Report de solde actualisé (€)</b>	0	82 433	74 875	99 761	
				0	<b>0</b>
	0	0	0	0	<b>0</b>
Programmé au contrat	TOTAL	32 091	123 389	94 207	<b>249 687</b>
<b>Total renouvellement (€)</b>	<b>32 091</b>	<b>123 389</b>	<b>94 207</b>	<b>0</b>	<b>249 687</b>
<b>Solde (€)</b>	<b>82 433</b>	<b>74 875</b>	<b>99 762</b>	<b>99 761</b>	

• Opérations de renouvellement réalisées en 2019

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES ASPRES

Renouvellement Réalisé en programme au : 31/12/2019	Libellé Matériel	Programmé au contrat	Type Renouvellement	Date réalisation	Montant
66026PE00001 - Production - BROUILLA - Forage Pont d'Albiac /	Télésurveillance	Programmé au contrat	TOTAL	12/11/2019	2 531
66029SG00001 - Réservoir - CAIXAS- San Marc /	Cellbox	Programmé au contrat	TOTAL	18/06/2019	2 531
66029SG00001 - Réservoir - CAIXAS- San Marc /	Coffret de commande	Programmé au contrat	TOTAL	18/06/2019	3 515
66044CO00002 - CASTELNOU COMPTAGE MESURE ET PRODUCTION / 66044VA00002 - CASTELNOU - chambre de régulation réseau - Mas Canta	Stabilisateur de pression aval - Mas Canta	Programmé au contrat	TOTAL	05/12/2019	1 208
66044CO00002 - CASTELNOU COMPTAGE MESURE ET PRODUCTION / 66044VA00004 - CASTELNOU - chambre de régulation réseau - Bellevista	Reducteur de pression aval - Bellevista	Programmé au contrat	TOTAL	05/12/2019	885
66044SG00001 - CASTELNOU Réservoir VILLAGE 120 M3 / 66044BE00002 - Bâche du réservoir de Castelnou village - 120 m3	Stabilisateur de pression amont	Programmé au contrat	TOTAL	05/12/2019	1 356
66084PE00001 - Production - FOURQUES - Forage La Clave / 66084FO00002 - FOURQUES - forage F1 bis	6652FO194_FOUR01_Production forage Fourques	Programmé au contrat	TOTAL	01/08/2019	1 575
66099SS00002 - Reprise - LLAURO - Village /	Télésurveillance	Programmé au contrat	TOTAL	07/06/2019	2 531
66099SS00002 - Reprise - LLAURO - Village /	Armoire électrique	Programmé au contrat	TOTAL	10/12/2019	10 124
66112SS00002 - Reprise - MONTAURIOL - Village /	Télésurveillance	Programmé au contrat	TOTAL	30/04/2019	2 531
66112SS00002 - Reprise - MONTAURIOL - Village /	Télésurveillance Reprise Haut	Programmé au contrat	TOTAL	07/05/2019	2 531
66112SS00002 - Reprise - MONTAURIOL - Village /	Armoire électrique	Programmé au contrat	TOTAL	18/06/2019	3 515
66112SS00003 - Surpression - MONTAURIOL - Chapelle des Hostalets /	Ballon surpression	Programmé au contrat	TOTAL	18/04/2019	2 629
66112SS00003 - Surpression - MONTAURIOL - Chapelle des Hostalets /	Pompe n°2	Programmé au contrat	TOTAL	08/11/2019	6 497
66126SR00001 - Reprise - OMS / 66126SR00001-0249-01 - REPRISE - OMS (DANS RESERVOIR)	Concessif - Télésurveillance - Oms - Réservoir reprise	Programmé au contrat	TOTAL	30/04/2019	2 531
66126SR00001 - Reprise - OMS / 66126SR00001-0249-01 - REPRISE - OMS (DANS RESERVOIR)	Pompe de reprise verticale n°2	Programmé au contrat	TOTAL	21/03/2019	2 981

Renouvellement Réalisé en programme au : 31/12/2019	Libellé Matériel	Programme au contrat	Type Renouvellement	Date réalisation	Montant
66210PT00001 - Production - THUIR - mas Ripoll / 66210BE00003 - THUIR - Château d'eau - MAS RIPOLL - 900 m3	Porte double	Programmé au contrat	TOTAL	16/09/2019	2 362
66210PT00001 - Production - THUIR - mas Ripoll / 66210PT00001-0020-01 - Local	Télésurveillance	Programmé au contrat	TOTAL	30/04/2019	2 812
66210PT00001 - Production - THUIR - mas Ripoll / 66210PT00001-0020-01 - Local	Armoire électrique	Programmé au contrat	TOTAL	06/12/2019	13 499
66210PT00002 - THUIR_Production_Forage Lavoir / 66210FO00003 - Forage n°2 - OUVRAGE	Pompe forage n° 2	Programmé au contrat	TOTAL	16/04/2019	8 319
66210SR00001 - Reprise - THUIR - Réservoir Causse Hôpital 2x750 m3 /	6652SR016_Reprise Thuir Causse Hopital vers Causse Haut	Programmé au contrat	TOTAL	24/07/2019	1 715
66210SR00001 - Reprise - THUIR - Réservoir Causse Hôpital 2x750 m3 / 66210BE00002 - Bâche 1 de reprise - CAUSSE HOPITAL 750 m3	Niveau analogique	Programmé au contrat	TOTAL	03/10/2019	576
66210SR00001 - Reprise - THUIR - Réservoir Causse Hôpital 2x750 m3 / 66210BE00004 - Bâche 2 de reprise - CAUSSE HOPITAL 750 m3	Niveau analogique	Programmé au contrat	TOTAL	03/10/2019	576
66210SS00001 - Reprise - THUIR - Réservoir Causse Haut /	Coffret électrique intérieur	Programmé au contrat	TOTAL	15/10/2019	8 859
66211SG00001 - Réservoir - TORDERES /	Télésurveillance	Programmé au contrat	TOTAL	30/04/2019	2 531
66211SR00001 - Reprise - TORDERES - Village /	Pompe de surface verticale n°2	Programmé au contrat	TOTAL	16/10/2019	2 278
66217CO00002 - TROUILLAS COMPTAGE MESURE ET PRODUCTION / 66217VA00001 - TROUILLAS - Régulation réseau - Rte de Ponteilla	Stabilisateur de pression aval - Rte de Ponteilla	Programmé au contrat	TOTAL	05/12/2019	1 208

- *La garantie pour la continuité de service*

Une **garantie** est un renouvellement fonctionnel qui se traduit par un engagement contractuel de garantie de bon fonctionnement des installations. Elle s'applique sans programme contractuel et sans restitution des montants non dépensés en fin de contrat. C'est une « assurance » de bon fonctionnement pour la collectivité.

Aucune opération réalisée en garantie de service en 2019.

# ■ Indicateurs de performance du service de l'eau potable

## ■ QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

**Résultats du contrôle réglementaire :**

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements Non conformes	% de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique	80	0	100 %	-
Conformité physico-chimique	93	1	98 %	Plomb

### Détail des non-conformités sur l'eau distribuée

Paramètres	Origine de l'analyse	Date	Localisation de la non-conformité	Unités	Limite de qualité	Valeur	Commentaire
Plomb	ARS	17/10/19	Réseau communal de CASTELNOU	µg/l	10	37,24	Centre village

Le branchement plomb a été renouvelé en date du 18/02/2020.

## ■ PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

### Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau Forage SALITA EST – BANYULS DELS ASPRES

	0%	aucune action
	20%	études environnementale et hydrogéologique en cours
	40%	avis de l'hydrogéologue rendu
	50%	dossier déposé en préfecture
	60%	arrêté préfectoral
➔	80%	arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
	100%	arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

**Forage TISANE – BANYULS DELS ASPRES : INUTILISÉ**

➔	80 %	avis de l'hydrogéologue rendu
---	------	-------------------------------

**Forage PONT DE BROUILLA - BROUILLA**

➔	80 %	arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
---	------	---

**Forage Can Malet - CAIXAS**

➔	40 %	avis de l'hydrogéologue rendu
---	------	-------------------------------

**Forage Fontcouverte - CAIXAS**

➔	80 %	arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
---	------	---

**Source de la Doux – CALMEILLES : INUTILISÉE**

➔	80 %	arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
---	------	---

**Forage La Clave - FOURQUES**

➔	80 %	arrêté préfectoral – Travaux prescrits réalisés en 2017
---	------	---

**Forage Canterrane - TERRATS**

➔	80 %	arrêté préfectoral
---	------	--------------------

**Forage château d'eau - TERRATS**

➔	80 %	arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
---	------	---

**Forages 1 et 2 Causse lavoir - THUIR**

➔	80 %	arrêté préfectoral
---	------	--------------------

**Forage Mas Ripoll - THUIR**

➔	80 %	arrêté préfectoral – Travaux prescrits réalisés en 2017
---	------	---

**Puits 1 et 2 MAS RIPOLL - THUIR**

➔	80 %	arrêté préfectoral – Travaux prescrits réalisés en 2017
---	------	---

**Forage Pla d'amont - TROUILLAS**

➔	80 %	arrêté préfectoral
---	------	--------------------

**valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource,**  
 calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable

**79,98 %**

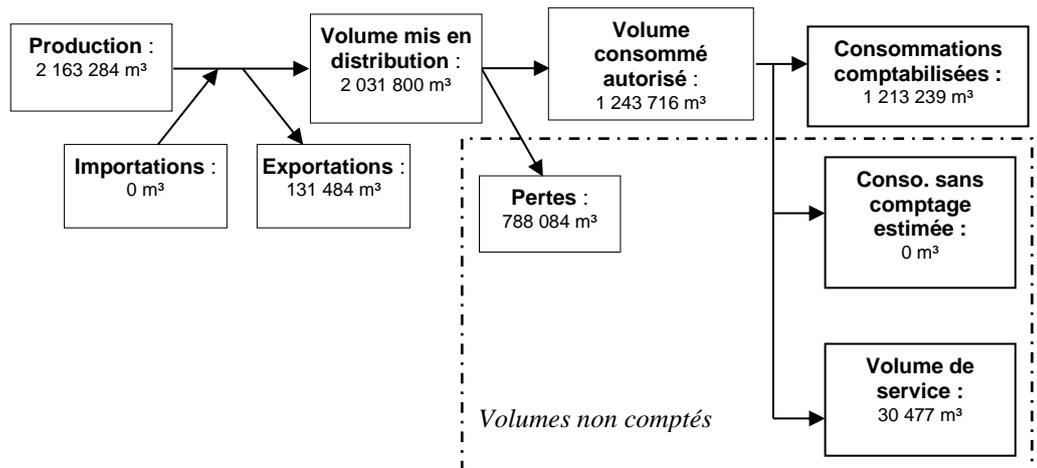
## ■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

### Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

Cet indicateur, défini par l'arrêté du 2 décembre 2013, évalue, sur une échelle de 0 à 120, à la fois le niveau de connaissance du réseau et des branchements et l'existence d'une politique de renouvellement pluri-annuelle du service d'eau potable.

Libellé	Code SISPEA	Valeur	Note
<b>PARTIE A</b>			
<b>Plan du réseau</b>			
Existence d'un plan du réseau d'eau potable au 31/12	VP.236	OUI	10
Fréquence de mise à jour au moins annuelle des plans du réseau d'eau potable	VP.237	OUI	5
<b>Total Partie A :</b>			<b>15</b>
<b>PARTIE B</b>			
<b>Inventaire avec mention de la catégorie de l'ouvrage</b>			
Inventaire avec mention de la catégorie de l'ouvrage	VP.238	OUI	
Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux d'eau potable à partir d'une procédure formalisée pour les informations relatives aux tronçons de réseaux.	VP.240	OUI	
<b>Informations structurelles</b>	VP.239	98,8%	15
Linéaire de réseau eau potable avec diamètre / matériau renseigné au 31/12 (kml)		314,702	
Linéaire de réseau eau potable au 31/12 (kml)		318,522	
<b>Connaissance de l'âge des canalisations</b>	VP.241	99,7%	15
Linéaire de réseau eau potable avec période de pose renseignée au 31/12 (kml)		317,579	
Linéaire de réseau eau potable au 31/12 (kml)		318,522	
<b>Total Partie B :</b>			<b>30</b>
<b>PARTIE C</b>			
Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes du réseau d'eau potable	VP.242	OUI	10
Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques	VP.243	OUI	10
Localisation des branchements du réseau d'eau potable	VP.244	NON	0
Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau	VP.245	OUI	10
Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau	VP.246	OUI	10
Localisation et identification complète des interventions sur le réseau d'eau potable	VP.247	OUI	10
<b>Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations</b>	VP.248		0
Existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations en eau potable		NON	
Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations en eau potable		NON	
Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux.	VP.249	OUI	5
<b>Total Partie C :</b>			<b>55</b>
<b>VALEUR DE L'INDICE</b>			<b>100</b>

## ■ PERFORMANCE DU RESEAU



Les consommations sans comptage sont évaluées à 0 m³,

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 30 477 m³ par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

### - rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2015	2016	2017	2018	2019
Rendement du réseau de distribution [en %]	59,00 %	60,73%	60,84%	59,45%	63,57%

### - indice des volumes non comptés = 7,04 m3.km/j

(estimation consommations sans comptage + volume de service + pertes) / longueur du réseau en m hors branchements

	2015	2016	2017	2018	2019
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/j]	8,83	8,13	8,42	8,63	7,04

### - indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / longueur du réseau hors branchements

	2015	2016	2017	2018	2019
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	8,27	7,52	7,81	8,02	6,78

## ■ RENOUVELLEMENT DES RESEAUX

	2015	2016	2017	2018	2019
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice [km]	0,686	1,083	1,867	2,126	2,035

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

# ■ Financement des investissements du service de l'eau potable

## ■ TRAVAUX ENGAGÉS AU COURS DE L'EXERCICE : 2019

Communes	Objet des travaux	Montant de travaux	Subventions accordées
FOURQUES	Acquisition terrains Réservoir FOURQUES	50 000,00 €	
CAMÉLAS	Acquisition terrains réservoir CAMELAS (Politég)	26 500,00 €	
THUIR	Acquisition terrains réservoir THUIR (Mas Ripoll)	1 884,99 €	
PASSA	Dévoiemnt Sorties Réservoirs : ETUDES MOE	444,00 €	
CCA	Diagnostic Forages : MOE + diag : Trouillas - Terrats - Thuir - Brouilla	34 760,00 €	
THUIR	Réhabilitation stockage : MOE Thuir Ripoll	35 152,80 €	
FOURQUES	SDAEP - Fourques - nouveau réservoir : ETUDES MOE	8 307,50 €	
THUIR	SDAEP - Thuir - Réhabilitation Réservoir Mas Ripoll	46 524,79 €	
BANYULS DELS ASPRES	Rue de las Trilles(Sécurisation) : TRAVAUX RESEAU	82 306,32 €	
BANYULS DELS ASPRES	Rue des Vendanges : ETUDES MOE	2 458,20 €	
BANYULS DELS ASPRES	Avenue de la Gare : ETUDES MOE	1 760,00 €	
CAMELAS	accès réservoir Politég + dévoiemnt canalisation Politég et Bellecroze hors privé)	16 104,45 €	
FOURQUES	Réseau du "Château" : ETUDES MOE	855,98 €	
LLAURO	RD615 Dévoiemnt : ETUDES MOE	6 500,32 €	
LLAURO	RD615 Dévoiemnt : TRAVAUX RESEAU (coordination commune)	116 545,95 €	
OMS	Place de l'Eglise : ETUDE et TRAVAUX RESEAU	1 939,72 €	
PASSA	Rue Torcatis : ETUDE et TRAVAUX RESEAU	21 208,98 €	
PASSA	Traverse de Fourques ETUDE et TRAVAUX RESEAU - ZAC ST PIERRE	40 552,68 €	
STJEAN LASSEILLE	STJLasseille: diag.réseaux StJL/BDA	325,00 €	
TERRATS	lot.jardins+ RD615+ Pl.Eglise MOE	3 224,25 €	
THUIR	Rue du Souvenir : MOE+TOPO	1 037,34 €	
THUIR	Rue du Souvenir : TRAVAUX RÉSEAU	55 909,45 €	
THUIR	Avenue du Roussillon : TRAVAUX RÉSEAU	67 344,61 €	
THUIR	RD612 : TRAVAUX RÉSEAU (Coordination CD66_recalibrage 612)	204 181,27 €	
THUIR	Maillage piscine	8 736,00 €	
THU	Bd Violet : TRAVAUX RESEAU	80 000,00 €	
BANYULS DELS ASPRES	SDAEP - Secours Banyuls dels Aspres	122 674,86 €	66 445,61 €
	<b>Total de Travaux</b>	<b>1 037 239,46 €</b>	<b>66 445,61 €</b>

Branchements en plomb :

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous,

Branchements	2017	2018	2019
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	Non communiqué	-	21
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	Non communiqué	2006	1985
% de branchements en plomb restants/ nombre total de branchements en service	Non communiqué	17,4%	16,85%

## ■ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2018 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2017	2018	2019
Encours de la dette au 31 décembre	1 937 399,90	1 813 956,73	1 685 425,24
<b>Remboursements au cours de l'exercice</b>	<b>199 808,15</b>	<b>199 808,27</b>	<b>199 808,27</b>
dont en intérêts	81 251,09	76 365,00	71 276,66
dont en capital	118 557,06	123 443,27	128 531,49

## ■ AMORTISSEMENTS REALISES

	2017	2018	2019
Montant de la dotation aux amortissements	351 718,81	361 631,50	380 468,65

■ **PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE  
D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER  
ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU  
SERVICE**

Commune	Objet des travaux	Montant de travaux	Subventions accordées
BANYULS DELS ASPRES	Réservoir + surpression (quaternaire) : ETUDES MOE	30 000,00 €	
BANYULS DELS ASPRES	Rue des Vendanges : TRAVAUX	160 000,00 €	
BANYULS DELS ASPRES	Rue des Vendanges : ETUDES MOE	17 541,80 €	
BANYULS DELS ASPRES	Avenue de la Gare : ETUDES MOE	8 240,00 €	
BROUILLA	SDAEP - Brouilla - quaternaire : électrification réservoir Haut + Capacité Réservoir : ETUDES	10 000,00 €	
CAIXAS	SDAEP - CAI - Réhabilitation réservoir Fontcouverte - TRAVAUX	125 000,00 €	
CAMÉLAS	accès réservoir Politg + dévoiement canalisation Politg et Bellecroze hors privé)	305 000,00 €	
CAMÉLAS	Camelas - village - travaux en coordination voirie	50 000,00 €	
CAMÉLAS	SDAEP - CAM - Réhabilitation réservoir Village - TRAVAUX	125 000,00 €	
CCA	Diagnostic Forages : MOE + diag : Trouillas - Terrats - Thuir - Brouilla	117 853,46 €	
CCA	SDAEP PGRE Nappes - Installation de Bornes de Puisage	105 000,00 €	
CCA	Reversement tvx Concessifs SAUR	161 156,00 €	108 282,00 €
CCA	SDAEP - THU - Transfert quaternaire (Têt -> Aspres Réart)- ETUDES	25 000,00 €	
FOURQUES	SDAEP - Fourques - nouveau réservoir : ETUDES MOE	54 022,50 €	
FOURQUES	SDAEP - Fourques - Création nouveau Réservoir	750 000,00 €	
FOURQUES	Rue des Genêts : ETUDE et TRAVAUX RÉSEAU (coordination commune)	230 000,00 €	
FOURQUES	Réseau du "Château" : ETUDES MOE	16 144,02 €	
LLAURO	SDAEP - LLA - Réhabilitation réservoir Village - TRAVAUX	125 000,00 €	
OMS	Place de l'Eglise : RÉHABILITATION RESEAU	53 000,00 €	
PASSA	Dévoiement Sorties Réservoirs : ETUDES MOE	44 556,00 €	
STE COLOMBE DE LA C.	SDAEP - SCC - CAUSSE HAUT - Création Réservoir AEP - ETUDES	10 000,00 €	
THUIR	Site de Mas Ripoll - création Réservoir AEP + Accès + dévoiement Cana. - ETUDES	20 000,00 €	
THUIR	Réhabilitation stockage : MOE Thuir Ripoll	18 106,41 €	
THUIR	SDAEP - Thuir - Réhabilitation Réservoir Mas Ripoll	153 475,21 €	
THUIR	avenue Fauvelle + Noguères : MOE+TOPO	3 000,00 €	
THUIR	Avenue du Roussillon : TRAVAUX RÉSEAU	90 000,00 €	
THUIR	RD612 : TRAVAUX RÉSEAU (Coordination CD66_recalibrage 612)	35 818,73 €	
THUIR	Etudes MOE Liaisons manquantes (Haut Bd Violet, Bas Av. Fauvelle, Av. Noguères )	5 000,00 €	
THUIR	Bd Violet : TRAVAUX RESEAU	130 000,00 €	
THUIR	Bd Jaurès - RÉHABILITATION RESEAU - ETUDES	20 000,00 €	
THUIR	Avenue Fauvelle bas - RÉHABILITATION RESEAU	66 000,00 €	
THUIR	Bd Noguères - RÉHABILITATION RESEAU - ETUDES	22 000,00 €	
THUIR	Rue de la Salanque - RÉHABILITATION RESEAU - Etudes + TRAVAUX	152 000,00 €	
CCA	Réhabilitation Réservoirs : MOE	40 000,00 €	
THUIR	SDAEP - THU - Réhabilitation réservoir Causse Hopital - TRAVAUX	125 000,00 €	
TRESSERRE	Rue de la Marinade - ETUDES MOE	10 000,00 €	
VILLEMOLAQUE	Avenue des Pyrénées (études) + Etudes MOE	5 000,00 €	
	<b>Total de Travaux</b>	<b>3 518 368,18 €</b>	<b>108 282,00 €</b>

## ■ Autres

### ■ MONTANTS NON RECOUVRÉS

	2017	2018	2019
<b>montants des abandons de créance</b>	2 216,28 €	51 961 ,54 €	19 767,85
dont part délégataire	1 202,61 €	31 015,44 €	10 370,85
dont part collectivité	1 013,67 €	20 946,10 €	9 397,00
nombre de demandes reçues			
nombre d'aides accordées			
<b>montants des dégrèvements</b>	<b>NC</b>	<b>49 159,19 €</b>	<b>NC</b>
dont part délégataire	<b>NC</b>	30 216,36 €	NC
dont part collectivité	<b>NC</b>	18 934,83 €	NC

# ■ Prix global de l'eau et de l'assainissement

Envoyé en préfecture le 22/09/2020  
 Reçu en préfecture le 22/09/2020  
 Affiché le  
 ID : 066-246600449-20200915-107\_20RPT\_AEP-DE

La fiche ci-dessous présente le prix global de l'eau et de l'assainissement, toutes taxes et redevances comprises pour une consommation de référence de 120m<sup>3</sup>.

## ■ PRIX GLOBAL SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES

Eau potable	Collectivité : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES. D.S.P. du 01/01/2017 avec la société SAUR Tarif domestique : CC ASPRES
Assainissement collectif	Collectivité : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES. D.S.P. du 01/01/2017 avec la société SAUR Tarif domestique : CC ASPRES

### Prix global eau potable + assainissement collectif

#### pour un abonné consommant 120 m<sup>3</sup>

	1er janv. 2017	1er janv. 2018	1er janv. 2019	1er janv. 2020	Évolution
<b>Part de l'exploitant</b>					
du service d'eau potable	108,48 €	108,96 €	111,68 €	114,25 €	2,30%
de l'assainissement collectif	107,20 €	107,78 €	110,10 €	112,44 €	2,13%
<b>Part de la collectivité</b>					
pour le service d'eau potable	96,50 €	98,90 €	101,30 €	108,80 €	7,40%
pour l'assainissement collectif	111,10 €	112,30 €	113,50 €	114,00 €	0,44%
<b>Agence de l'eau</b>					
Redevance de pollution domestique	34,80 €	34,80 €	32,40 €	32,40 €	0,00%
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	18,60 €	18,60 €	18,00 €	18,00 €	0,00%
<b>Autre tiers</b>					
pour le service d'eau potable	13,20 €	13,20 €	13,32 €	14,40 €	8,11%
pour l'assainissement collectif	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
<b>TVA</b>					
pour le service d'eau potable	13,91 €	14,07 €	14,23 €	14,84 €	4,30%
pour l'assainissement collectif	23,69 €	23,87 €	24,16 €	24,44 €	1,18%
<b>Total TTC</b>					
pour le service d'eau potable	266,89 €	269,94 €	272,93 €	284,69 €	4,31%
pour l'assainissement collectif	260,59 €	262,55 €	265,76 €	268,88 €	1,18%
<b>TOTAL TTC GLOBAL</b>	<b>527,48 €</b>	<b>532,49 €</b>	<b>538,69 €</b>	<b>553,57 €</b>	<b>2,76%</b>

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse vous rend compte de la fiscalité de l'eau



# SAUVONS ! L'EAU !

## LA FISCALITÉ SUR L'EAU A PERMIS UNE NETTE AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE NOS RIVIÈRES

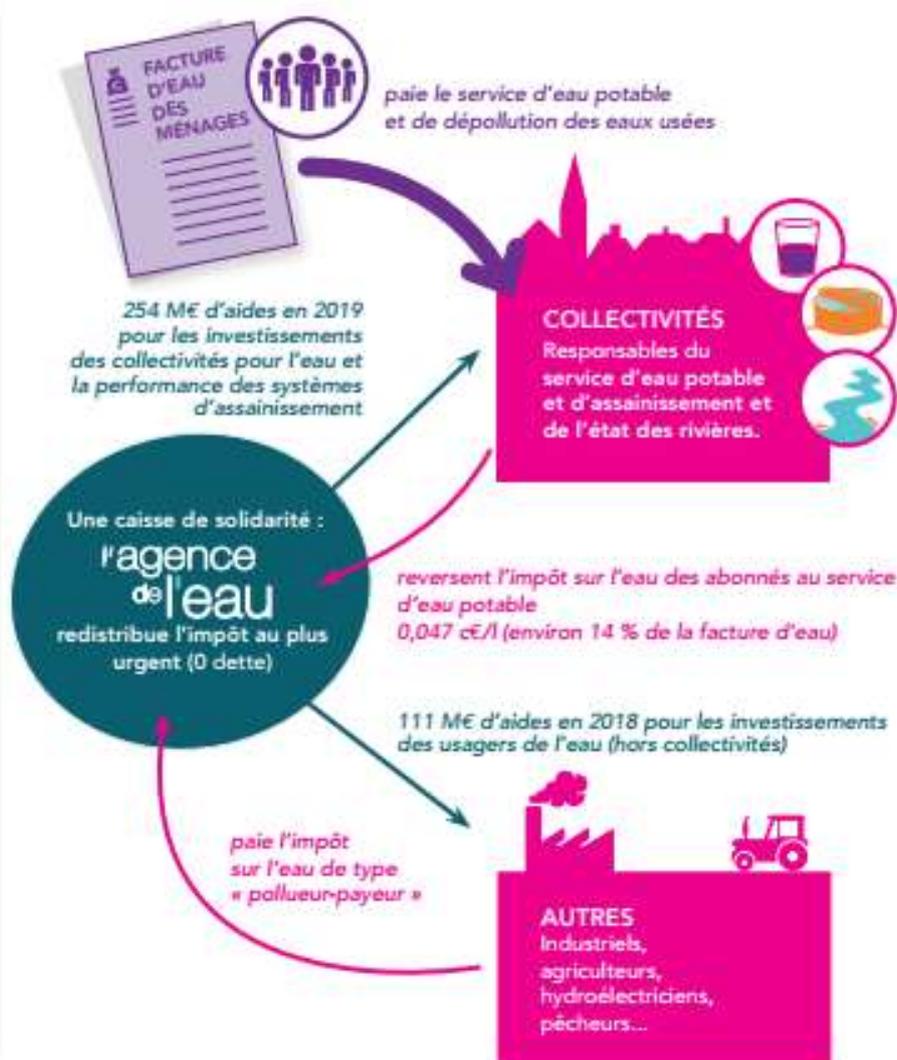
Grâce à cette fiscalité sur l'eau, le parc français des stations d'épuration est désormais globalement performant : la pollution organique dans les rivières a été divisée par 10 en 20 ans.

Le prix moyen de l'eau dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse est de 3,76 € TTC/m<sup>3</sup> et de 4,10 € TTC/m<sup>3</sup> en France\*. Environ 14 % de la facture d'eau sont constitués de redevances payées à l'agence de l'eau.

Cet impôt est réinvesti par l'agence pour moderniser et améliorer les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est un établissement public de l'État sous tutelle du Ministère de la transition écologique et solidaire, consacré à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général.

\*Source : estimation de l'agence de l'eau à partir des données Sapea 2018.



## ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU DANS LES BASSINS RHÔNE-MÉDITERRANÉE ET DE CORSE EN 2019

49 % des aides attribuées en 2019 contribuent à l'adaptation des territoires au changement climatique.

### ► Pour économiser l'eau sur les territoires en déficit en eau (31,7 millions €)

263 opérations (réduction des fuites dans les réseaux d'eau potable, modernisation des techniques d'irrigation...) permettent d'économiser 32,3 millions m<sup>3</sup>, soit la consommation annuelle d'une ville de 737 000 habitants.

### ► Pour dépolluer les eaux (82 millions € pour les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement)

31 stations d'épuration parmi les plus impactantes pour le milieu et 44 autres stations dans les territoires ruraux, aidées pour environ 29 M€. L'agence aide aussi les territoires ruraux à rattraper leur retard structurel en matière d'eau potable et d'assainissement (40,6 M€). La lutte contre les pollutions par temps de pluie a représenté 27,8 M€ d'aides.

### ► Pour réduire les pollutions toxiques (14,3 millions €)

12 territoires engagés dans des démarches collectives de réduction des rejets de substances dangereuses concernant des activités industrielles et commerciales.  
4 opérations majeures lancées sur de grands sites industriels.

### ► Pour lutter contre les pollutions par les pesticides et les nitrates et protéger les captages d'eau potable (5,8 millions € pour les captages prioritaires et 37 millions € pour l'agriculture)

11 nouveaux captages prioritaires du SDAGE Rhône-Méditerranée ont un programme d'actions qui prévoit des changements de pratiques agricoles pour réduire l'utilisation des pesticides et des nitrates. Eviter la pollution des captages par les pesticides permet d'économiser les surcoûts pour rendre potable une eau polluée. Chaque année ces traitements coûtent encore entre 400 et 700 millions d'€ aux consommateurs d'eau.  
37 M€ consacrés à la profession agricole pour supprimer ou réduire les pesticides et nitrates (matériel, conversion agriculture biologique et mesures agri environnementales, études et animation).

### ► Pour redonner aux rivières un fonctionnement naturel, restaurer les zones humides et préserver la biodiversité (77 millions €)

96 km de rivières restaurées et 88 seuils et barrages rendus franchissables par les poissons. Les aménagements artificiels des rivières (rectification des cours d'eau, bétonnage des berges ...) empêchent les cours d'eau de bien fonctionner, et les poissons et sédiments de circuler. L'objectif est de redonner aux rivières un fonctionnement plus naturel.

728 ha de zones humides ont fait l'objet d'une aide. Au titre de l'appel à projets « Eau et biodiversité 2019 », l'agence a accompagné 37 projets pour un montant de 3,4 M€ d'aides.

L'agence intervient également sur la mer. Elle a financé 3 opérations de réduction des pressions dues aux mouillages sur les herbiers.

### ► Pour la solidarité internationale (5,7 millions €)

78 opérations engagées dans le cadre de coopérations décentralisées permettant de partager les compétences des services publics de l'eau et de l'assainissement avec 26 pays en développement.

# L'AGENCE DE L'EAU VOUS REND COMPTE DE LA FISCALITÉ DE L'EAU

## 2020

Pour les ménages, les redevances représentent environ 14 % de la facture d'eau. Un ménage de 3-4 personnes, consommant 120 m<sup>3</sup>/an, dépense en moyenne 36 € par mois pour son alimentation en eau potable, dont 4,90 € pour les redevances.



Pour toutes les redevances, les taux sont fixés par le conseil d'administration de l'agence de l'eau où sont représentés tous les usagers de l'eau, y compris les ménages.

## UNE REDISTRIBUTION SOUS FORME D'AIDES



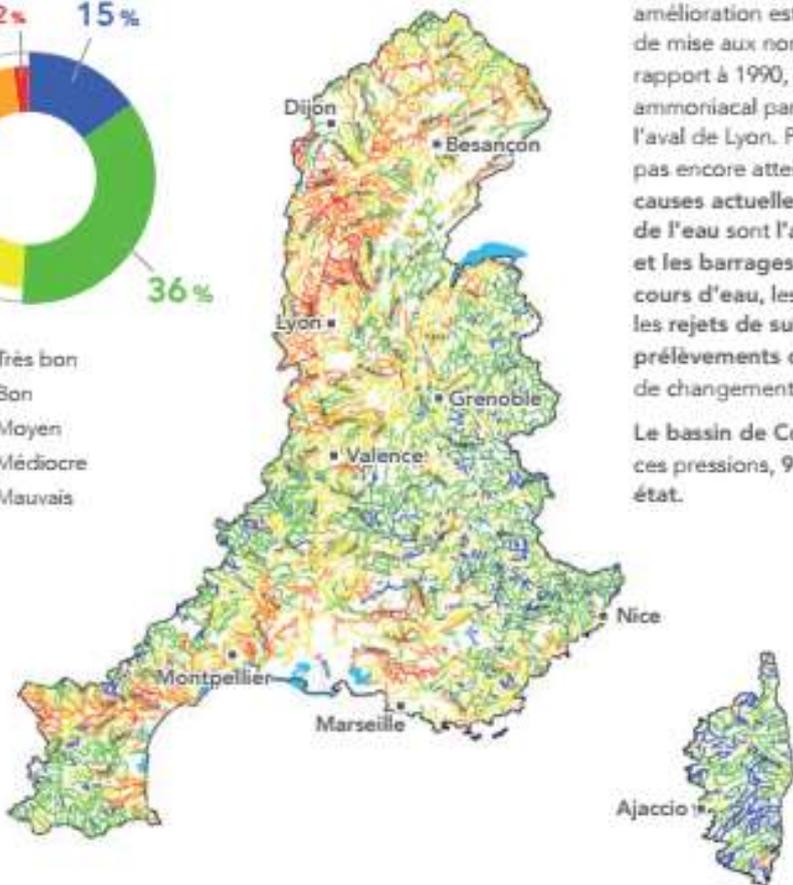
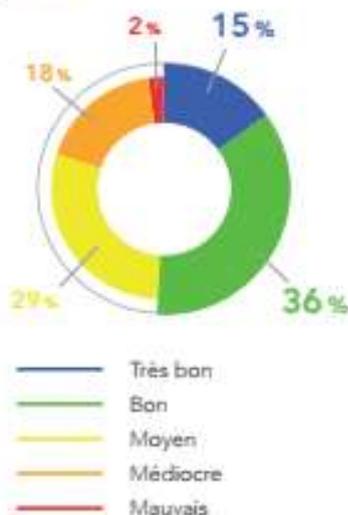
• **Solidarité envers les communes rurales** : l'agence de l'eau soutient les actions des communes rurales situées dans les zones de revitalisation rurale (ZRR) pour rénover leurs infrastructures d'eau et d'assainissement.

• **La différence entre le montant des redevances et celui des aides** correspond majoritairement au financement de l'office français de la biodiversité (OFB) ainsi qu'au fonctionnement de l'agence de l'eau, des actions de surveillance des milieux aquatiques, de communication ou d'études sous maîtrise d'ouvrage directe de l'agence de l'eau.

Découvrez le 11<sup>e</sup> programme Sauvons l'eau 2019-2024 en détail sur [www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr)

# QUALITÉ DES EAUX

Etat écologique des cours d'eau  
 Situation en 2019



**Le nombre de cours d'eau en bon état a plus que doublé au cours des 25 dernières années.**

La moitié des cours d'eau du bassin Rhône-Méditerranée est en bon état. Cette nette amélioration est le résultat d'une politique réussie de mise aux normes des stations d'épuration. Par rapport à 1990, ce sont ainsi 30 tonnes d'azote ammoniacal par jour en moins qui transitent à l'aval de Lyon. Pour les masses d'eau n'ayant pas encore atteint le bon état, les principales causes actuelles de dégradation de la qualité de l'eau sont l'artificialisation du lit des rivières et les barrages et les seuils qui barrent les cours d'eau, les pollutions par les pesticides et les rejets de substances toxiques ainsi que les prélèvements d'eau excessifs dans un contexte de changement climatique.

Le bassin de Corse est relativement épargné par ces pressions, 91 % de ses rivières sont en bon état.

## La qualité des rivières sur smartphone et tablette



Appli qualité rivière

Découvrez l'état de santé des rivières en France avec l'application mobile de l'agence de l'eau.

### Bassin Rhône-Méditerranée

- > 15,9 millions d'habitants
- > 25 % du territoire français
- > 20 % de l'activité agricole et industrielle
- > 50 % de l'activité touristique
- > 11 000 cours d'eau de plus de 2 km

### Bassin de Corse

- > 320 000 habitants permanents
- > 2,7 millions de touristes chaque année
- > 3 000 km de cours d'eau
- > 1 000 km de côtes



**SAUVONS L'EAU!**

AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE  
 2-4, allée de Lodz 69363 Lyon Cedex 07  
 Tél. : 04 72 71 26 00  
 www.eaurmc.fr • www.sauvonsleau.fr